

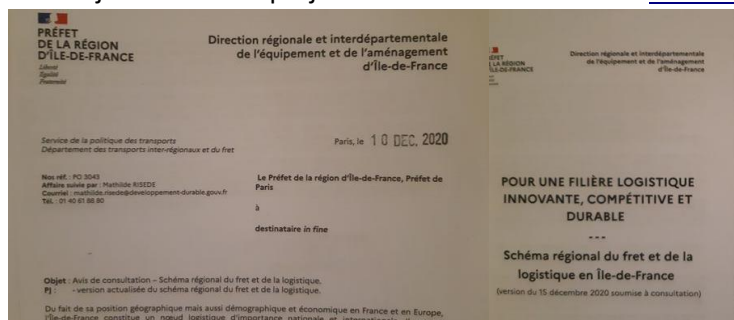
Newsletter OTRE ÎLE DE FRANCE du 15 janvier 2021

**Edito : après la Convention pour le Climat « CCC », la convention citoyenne pour la vaccination et la loi « 4D » ?**  
En ce début d'année, et veille du « blue Monday », moment où nous devrions encore nous congratuler et souhaiter les vœux, la vigilance reste plus que jamais de mise face à une batterie de textes en préparation issus entre autres de la Convention Citoyenne. Ces projets de loi vont impacter l'Île-de-France, ses transporteurs, mais pas seulement, et ont de quoi parfois donner le blues...

Pendant que Monsieur Djebbari promet [la vidéo verbalisation à Paris](#), Madame Hidalgo (avec qui nous ne sommes pourtant pas toujours d'accord), déclare « *qu'avec de telles carences en logistique, le Débarquement de juin 1944 aurait échoué* ». Nous ne pouvons pas lui donner complètement tort !

De Gaulle disait (ou n'a pas dit) « l'intendance suivra », mais quand on oublie la logistique, elle se venge.

Et ce n'est pas lors de la « grand messe » à venir ce 20 janvier sur le projet de document relatif au [Schéma régional du fret et de la logistique en Île-de-France](#) dans le cadre de la consultation organisée par le Service Politique des Transports et sous l'égide du Préfet d'Île-de-France que les professionnels de la route seront rassurés. Nous avons jusqu'à la fin du mois pour présenter nos conclusions sur un document qui s'inspire du [rapport national pour une filière logistique innovante, compétitive et durable](#), mais où on peut avoir parfois l'impression que la dimension « durable » prend parfois le pas sur celle de la « compétitivité ».



**Véhicules polluants dans le Grand Paris : «La vidéo-verbalisation d'ici fin 2021». Les véhicules Crit'Air 4 seront bannis le 1er juin 2021 dans le périmètre de l'A86.**

Jean-Baptiste Djebbari, ministre des Transports, annonce donc la mise en place prochaine de la vidéoverbalisation dans le périmètre de l'A86. «*Notre objectif est d'améliorer la qualité de l'air*», a-t-il rappelé dans [LE PARISIEN](#) et vive donc la ZFE avec la compétence donnée à la métropole?

Et pour ceux qui ont l'air ou font semblant de le découvrir, nous vous alertons depuis des années, comme encore avec [cet article de 2019](#) qui annonçait les vieux diesels interdits le 1<sup>er</sup> juillet 2019 en petite couronne mais pas de PV avant... 2021. 2021 c'était dans longtemps, et sans sanctions... un peu comme les autocollants anti angles morts... On verra plus tard, en dernière minute... mais le 30 juin, il sera.... trop tard ! "

Anne Hidalgo étrille donc les "carences" en logistique de l'exécutif en matière de vaccination et l'appelle à faire confiance aux élus locaux: "*Le gouvernement n'intègre pas du tout la question logistique*". A [lire dans le JDD](#) "*Avec de telles carences, le Débarquement de juin 1944 aurait échoué*": A lire dans les colonnes du [Journal du Dimanche](#), et à [lire sur BFM](#) ou [sur France Bleu](#) (et contactez-nous pour l'intégralité de l'article du JDD à accès restreint)...

**La France meurt donc de sa bureaucratie, en termes d'aides aux entreprises !**

La région Île-de-France a mis en place, dès juin dernier, un fonds d'aide aux entreprises qui y sont implantées. Ce fonds, qui a permis de sauver près de 200.000 emplois déjà, est menacé de disparaître du fait d'un blocage administratif que dénoncent la présidente Valérie Pécresse et sa vice-présidente Alexandra Dublanche. ([LES ECHOS](#)). Le [blocage donc du renouvellement du fond Régional francilien Résilience par Bercy](#) ? (voir point 8).

**Faut-il reporter le remboursement du PGE ? Le transformer en fonds propres ou en PGE 2.0 comme le réclame la CGPME ?** Autant de sujets vitaux pour nos entreprises sur lesquels nous ne lâcherons rien, et qui n'ont pas manqué d'être abordés avec le député rapporteur de la Loi de Finance Laurent Saint Martin lorsqu'il est venu visiter l'une de nos entreprises d'autocars en détresse la semaine dernière (voir point 1), et dont une bonne partie est reprise dans notre (abondante) revue de presse en fin de newsletter, et que certains lisent parfois avec attention, et nous le font savoir, merci à eux! Et nous nous retrouvons dans désormais 2 semaines !



### 1) visite du rapporteur de la loi de finances dans une PME d'autocars de tourisme

Ce qui est bien quand un ministre ou un député (en l'occurrence le rapporteur de la loi de finances Laurent Saint Martin) se déplace sur le terrain pour aller voir une PME de transport d'autocars de tourisme de l'OTRE, c'est que le discours est différent loin des plafonds lambrissés de l'Assemblée Nationale et des ministères, et qu'il y a plus de « parler vrai » quand à l'intérieur d'un car à l'arrêt depuis des mois, un chef d'entreprise fait part de sa détresse et « *qu'heureusement qu'il a encore son syndicat pour l'écouter le soir ou le week end quand il est au bout du rouleau et ne voit pas le bout du tunnel* ».

La multiplication des maillons intermédiaires éloigne parfois de cette réalité de terrain, et tous les sujets qui fâchent ont pu être abordés en toute sérénité et en toute franchise : difficultés d'accès aux prêts et au PGE, concurrence déloyale, comme en rend compte le député lui-même sur son compte Twitter.

Cette sensibilisation terrain auprès une entreprise de tourisme de sa circonscription, s'est faite en appui de l'OTRE Ile-de-France, mais également en présence du Président de la CPME du département et de deux représentants du transport de marchandises, l'un du conseil d'administration de l'OTRE et d'un des principaux transporteurs de produits alimentaires de la circonscription, afin de marquer cette solidarité du monde de la route dans l'adversité, dont seule l'OTRE peut se prévaloir.

Petit compte rendu en image de cette après-midi « terrain », lors de laquelle pendant plus de 2 heures, les messages ont pu être passés, concurrence déloyale, fiscalité, évolution de la TICPE, taxe à l'essieu, taxe sur les entrepôts et aires de stationnement, accès aux marchés publics et SLO, manque de considération des assurances... peu de dossiers ont été passés sous silence et le député Saint Martin nous a assuré de son soutien sur la plupart d'entre eux, indiquant même que peu d'organisations épluchaient les textes à venir autant que

l'OTRE et ne doutait pas de notre vigilance permanente sur ces dossiers sensibles...



### 2) Les points sensibles du projet de loi 4D

En ce début d'année, la ministre de la Cohésion des territoires poursuit ses consultations sur le projet de loi 4D (différenciation, décentralisation, déconcentration et décomplexification). Le 6 janvier, aux côtés de la ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Jacqueline Gourault a ainsi reçu la coordination des employeurs territoriaux emmenée par son porte-parole, Philippe Laurent. Au cœur des discussions : la décentralisation envisagée de certaines compétences de l'État (de nouveaux tronçons de routes nationales, médecine scolaire...) et la "clarification" voulue dans les relations entre les collectivités et les gestionnaires des collèges et lycées.

La ministre avait déjà exposé devant les syndicats de la fonction publique, le 17 décembre, les intentions du gouvernement sur ces dossiers. Elle avait pu constater alors la forte hostilité des syndicats de l'État, lesquels sont



attachés à la pleine appartenance à l'Éducation nationale, tant des personnels des services de médecine scolaire que des adjoints aux chefs d'établissements. Avec le projet de l'exécutif, ces derniers seraient "placés entre le marteau et l'enclume", dénonce par exemple le syndicat Unsa des personnels administratifs de l'Éducation nationale.

#### **Mobilités, lutte contre le réchauffement climatique, biodiversité**

- **Décentralisation de routes nationales aux départements et métropoles volontaires**, ainsi qu'aux régions à titre expérimental.

- création au bénéfice des intercommunalités, sans faculté d'opposition des maires, d'un pouvoir de police administrative en matière de zones à faible émission (ZFE).

- Possibilité de transfert aux régions de la propriété ou la gestion des petites lignes ferroviaires et de leurs gares.

- Faculté de mise à disposition de la région de salariés de SNCF réseau et SNCF Gares & Connexions pour une durée maximum de 15 ans. A lire [sur le site de la Banque des Territoires](#)

#### **3) La consultation citoyenne comme méthode de décision politique face à la défiance ?**

Le gouvernement [assume la stratégie de la lenteur mais va accélérer le mouvement](#). Non sans avoir consulté 35 citoyens sans autre compétence que d'avoir été tirés au sort.

Ces citoyens tirés au sort pour décider si on doit se faire vacciner ou pas, matière à comparatif avec la convention citoyenne pour le climat ou 100 citoyens tirés au sort (dont Daniel Cohn Bendit) décident de notre politique environnementale. A [lire dans les Echos](#) et [dans l'Opinion](#).

#### **4) Convention citoyenne pour le climat : le Gouvernement dévoile son projet de loi**

Le projet de loi issu de la [Convention citoyenne pour le climat](#) (CCC) est "finalisé" et devrait arriver en discussion à l'Assemblée nationale fin mars, a indiqué Matignon, le 8 janvier. Fin de la location des passoires thermiques en 2028, interdiction de la publicité pour les énergies fossiles, interdiction des vols domestiques s'il existe une alternative en train durant moins de 2h30... Le gouvernement avait [déjà dévoilé début décembre les grandes lignes du texte](#), jugés décevant par les membres de la CCC. Les écologistes dénoncent un sabotage du travail des conventionnels, tandis que des fédérations professionnelles émettent des craintes. Et il y a de quoi... A [lire sur Actu-environnement.fr](#)

#### **5) La CPME demande à revoir les conditions de remboursement des PGE**

D'après une étude publiée par l'INSEE, 84% des entreprises ont eu recours à une ou plusieurs aides gouvernementales pour surmonter la crise

Pour rembourser les prêts consentis et notamment le prêt garanti par l'Etat, les entreprises devront dégager une rentabilité supérieure à celle précédant la période actuelle. Or, les premières échéances interviendront à compter du mois d'avril 2021.

Le contexte sanitaire ne permet malheureusement pas un fonctionnement normal de l'économie française et beaucoup d'entreprises restent à la peine. Imaginer qu'elles dégagent à très court terme une rentabilité supérieure est illusoire. Bien au contraire, pour un grand nombre d'entre elles, les difficultés s'accumulent et la trésorerie comme les fonds propres sont au plus bas.

Dans ce contexte, il convient de tout faire pour que le différé de remboursement initial du PGE d'une durée initiale d'un an soit effectivement prorogé d'un an supplémentaire pour les entreprises qui en font la demande.

Dans la pratique, la décision d'accorder ou non ce délai, portant ainsi le différé de remboursement à 2 ans, appartient aux banques. Il apparaît aujourd'hui que certaines font preuve de frilosité. La CPME les appelle donc à ne pas abandonner les entreprises au milieu du gué.

Il serait cohérent que ce différé supplémentaire d'un an soit de droit, a minima pour les entreprises continuant à faire l'objet d'une fermeture administrative ou celles dont l'activité dépend de ces secteurs. Et si de nouvelles restrictions sanitaires devaient intervenir, on n'échapperait pas à une réflexion plus large sur une nouvelle prolongation du différé de remboursement.



Au-delà, la Confédération des PME souhaite, dès à présent, que les entreprises puissent regrouper toutes les dettes et créances accumulées, via un « prêt consolidation » garanti par l'Etat et amortissable sur une durée de 10 ans, ainsi que cela se pratique en Allemagne.

Proposer un outil de refinancement est indispensable pour permettre aux entreprises viables de rebondir et d'éviter qu'elles ne se fracassent contre un mur de dettes infranchissable

#### **6) Plan de relance : opportunités de financement par l'ADEME**

L'ADEME a été désignée comme l'un des principaux opérateurs du « plan de relance » décidé par les pouvoirs publics français.

Avec plus de 2 milliards d'euros mobilisés (2,5 fois son budget annuel), l'ADEME ouvre d'importantes opportunités de financement aux entreprises dans le cadre de huit actions prioritaires.

Nous vous donnons rendez-vous jeudi 21 janvier de 8h30 à 10h pour une Matinale (visioconférence) autour de Monsieur Pierre-Yves BURLOT, responsable du plan de relance au sein de l'ADEME, que certains d'entre vous ont côtoyé lorsqu'il était au cabinet de Mme Brune POIRSON.

Nous vous joignons d'ores et déjà un document de synthèse de l'ADEME sur ce plan et ses orientations prioritaires. Nous vous invitons à confirmer par retour de mail votre inscription à cette matinale « en ligne ». A réception de votre inscription, nous vous adresserons le lien teams correspondant.

#### **7) Indemnité de licenciement du salarié en CDI: le saviez-vous ?**

Le salarié titulaire d'un contrat de travail à durée indéterminée, licencié alors qu'il compte 8 mois d'ancienneté ininterrompus au service du même employeur, a droit, sauf en cas de faute grave, à une indemnité de licenciement. Les modalités de calcul de cette indemnité sont fonction de la rémunération brute dont le salarié bénéficiait antérieurement à la rupture du contrat de travail. Ce taux et ces modalités sont déterminés par voie réglementaire.

Conformément à l'article 40-I de l'ordonnance n° 2017-1387 du 22 septembre 2017, ces dispositions sont applicables aux licenciements prononcés postérieurement à la publication de ladite ordonnance.

Un salarié en CDI qui est licencié a droit à une indemnité de licenciement sous certaines conditions. Le montant de l'indemnité est déterminé d'après la formule légale de calcul (sauf formule plus avantageuse prévue par la convention collective, [l'usage](#) ou le contrat de travail). Cette indemnité peut faire l'objet d'exonérations sociales et fiscales. Article L1234-9 [Modifié par Ordonnance n°2017-1387 du 22 septembre 2017 - art. 39](#)

#### **8) Fonds Résilience : la Région bloquée par Bercy**

« Nous ne pouvons le comprendre », résume Alexandra Dublanche, face aux difficultés que rencontre le conseil régional d'Ile-de-France pour obtenir la reconduction du fonds Résilience, mis en place pour venir en aide aux petites entreprises victimes des conséquences de la Covid-19.

L'incompréhension, teintée d'une sourde colère, domine à la région Ile-de-France, face au refus du ministère des Finances, de l'Économie et de la Relance, de donner son feu vert à la reconduction du fonds Résilience, mis en place en juin dernier pour venir en aide aux TPE-PME en difficulté en raison de la crise sanitaire. En cause, le dispositif original monté par le conseil régional pour distribuer la manne de 100 millions d'euros réunie pour soutenir les entreprises franciliennes à lire [dans le Journal du Grand Paris](#)

#### **9) Les factures impayées entre les entreprises repartent à la hausse depuis fin novembre**

La France est toujours le seul pays européen à présenter des délais de paiement supérieurs à leurs niveaux pré-pandémiques, selon le dernier tracker Sidetrade - BFM Business sur les retards de paiement des entreprises.

Lentement, le niveau des factures impayées à dix jours entre les entreprises françaises remonte semaine après semaine depuis la fin 2020. Selon la nouvelle édition de notre tracker sur les retards de paiement des entreprises, réalisé par Sidetrade pour BFM Business, il s'établit au 28 décembre à 22% contre 20% au 30 novembre. Avant la crise, cette proportion était de 19% et au plus fort du confinement, elle était montée à 38%. A lire sur [BFM](#).



### 10) Les mesures RH au 1er janvier 2021

Prorogation des mesures d'activité partielle, soutien aux structures d'insertion par l'activité économique, aux apprentis en situation de handicap, nouveautés pour les congés de reclassement et de mobilité ... Qui dit nouvelle année, dit nouvelles dispositions. Le point sur ce qui change pour les services RH en ce début d'année.

[Lire la note complète](#)

### 11) Paie : ce qui change au 1er janvier 2021

En ce début d'année, de nombreux changements affectent les services paie. Nous récapitulons les dispositions qui entrent en vigueur ce 1er janvier. Nous récapitulons les changements pour les services paie à compter du 1er janvier 2021. Lire [la note complète](#)

### 12) Une base de données des aides aux entreprises, clé en main

Le MEDEF Île-de-France met à la disposition des entrepreneurs franciliens une base de données qui recense toutes les aides publiques et dispositifs disponibles dont ils peuvent bénéficier.

Cette base de données offre aux entreprises une information actualisée et les oriente vers l'interlocuteur de référence sur chaque dispositif visé. Nous vous remercions de diffuser cette information auprès de vos entreprises adhérentes. [ACCÉDER À LA BASE DE DONNÉES DES AIDES AUX ENTREPRISES](#)

### 13) Angles morts (suite)

Vous êtes nombreux à nous interroger sur les conditions d'applications des stickers entrées en vigueur depuis le 1er janvier 2021 et ce depuis la parution de [l'arrêté du 5 janvier](#).

Deux cas de figures :

Votre véhicule n'est pas équipé de signalétique angles morts :

Vous devez alors l'équiper le plus rapidement possible afin de répondre aux exigences de l'arrêté. Une tolérance en matière de verbalisation est mise en place dans un but pédagogique pour une durée de 3 mois soit jusqu'au 31 mars 2021.

Au-delà de cette date, vous devrez vous acquitter d'une amende de 135 €. Il faut être toutefois vigilant pendant cette période car rien ne nous indique qu'au 2ème contrôle que le véhicule ne soit pas verbalisable.

Nous vous rappelons qu'en cas d'accident, l'absence du sticker peut-être un facteur dommageable et aggravant quant à la responsabilité pénale du chef d'entreprise et du conducteur. La tolérance en matière de verbalisation ne signifie donc nullement que la responsabilité du chef d'entreprise ne serait pas engagée durant cette période en cas d'accident.

Votre véhicule est déjà équipé d'une signalétique angles morts « ancien modèle de stickers » en théorie avant le 1er janvier 2021 :

Dans ce cas, vous disposez d'un délai d'un an afin de vous mettre en conformité avec les stickers adéquates. Vous n'êtes pas verbalisable pendant cette période.

Il n'existe pas d'autre cas de figure.

Vous trouverez [en lien ici](#) la note réalisée à cet effet par Philippe Bonneau, qui répondra à vos interrogations ainsi que le tutoriel, fait par Samira, que vous trouverez [en cliquant sur ce lien](#) et à la suite de la note.

### 14) Précisions sur l'arrêt maladie "automatique" en cas de symptômes supposés Covid

Le Premier ministre a indiqué *"qu'à partir du 10 janvier, dès que vous avez des symptômes ou que vous êtes cas contact, il vous suffira de vous inscrire sur le site de l'Assurance maladie pour obtenir un arrêt de travail immédiat, indemnisé sans jour de carence"*

Les conséquences éventuelles de cette annonce reviendraient à consacrer le caractère automatique de l'arrêt de travail en cas de symptômes supposés. Or, parmi les symptômes susceptibles de révéler une infection à la Covid-19, certains sont heureusement bénins et sans aucun lien avec la pandémie.



Une telle disposition serait de nature à entraîner une très forte augmentation des arrêts maladie et ouvrirait la porte à un absentéisme incontrôlé risquant de désorganiser les entreprises. Ainsi, sans remettre en cause l'objectif sanitaire de cette annonce, la CPME a réagi en concertation avec ses fédérations, en souhaitant que celle-ci soit soumise à un encadrement évitant les dérives de toutes natures.

Les précisions apportées par la direction générale de la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie soulignent que plusieurs garde-fous sont mis en place : l'arrêt ne peut durer plus de 4 jours;

le test PCR doit être effectué dans les 48h (sachant que les résultats de la majorité des tests sont actuellement délivrés en 24h). Dès lors que le test s'avère négatif, l'arrêt s'arrête.

Des contrôles seront effectués par la CNAM avec l'instauration, le cas échéant, de sanctions notamment en cas d'arrêts répétés sans justification tangible. Les modalités précises de cette annonce du Premier Ministre doivent a priori faire l'objet d'une communication officielle de la CNAM.

### 15) Prêt de main d'œuvre : changements au 1er janvier 2021

Afin de permettre à des entreprises qui relèvent des activités essentielles de continuer leur activité, le prêt de main d'œuvre à but non lucratif a été assoupli par la loi du 17 juin 2020. Ces aménagements devaient prendre fin le 31 décembre 2020. Une ordonnance prolonge l'application des mesures provisoires. Mais attention, elles connaissent quelques modifications à compter du 1er janvier 2021. [Lire la note complète](#)

### 16) Covid-19 : évolution du protocole national pour la sécurité des salariés en entreprise

L'État accompagne les employeurs et les salariés sur les modalités de travail en période de crise sanitaire.

Le protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise face à l'épidémie de la Covid-19 a été actualisé le 6 janvier 2021 pour répondre à la situation épidémique actuelle.

Il s'agit d'un document de référence pour assurer la santé et la sécurité des salariés et la poursuite de l'activité économique. Les principales évolutions portent sur :

- ▶ La généralisation du télétravail pour les activités qui le permettent ;
- ▶ L'organisation des réunions par audio et visio-conférences ;
- ▶ L'utilisation de l'application TousAntiCovid pour faciliter le suivi des cas contacts ;
- ▶ La suspension des moments de convivialité dans le cadre professionnel ;
- ▶ La protection des personnes à risque de forme grave de Covid.

Retrouvez ici le [nouveau protocole national](#)

Actualisation du protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise 06/01/2021

Les principales modifications et ajouts portent sur les points suivants :

- En matière de télétravail, les salariés exerçant en télétravail à 100% à ce jour, peuvent, s'ils le souhaitent, revenir en présentiel un jour par semaine.

L'accord national interprofessionnel du 26 novembre 2020 constitue à ce titre, un cadre de référence "utile" pour la mise en œuvre du télétravail, précise le protocole (page 5).

- Les masques grand public doivent répondre aux spécifications indiqués [sur le site du Ministère](#): (page 7).

- concernant les modalités de campagne de dépistage, celles-ci sont définies par circulaire interministérielle disponible [sur le site Légifrance](#), indique le protocole (page 12). Les opérations de dépistage collectif doivent être préalablement déclarées [sur un portail](#) au moins deux jours avant (page 12).

### 17) COVID : PGE mis à jour

L'État, les banques et Bpifrance, ont mis en place les Prêts Garantis par l'Etat (PGE) pour accompagner les entreprises face aux conséquences économiques de l'épidémie. Plus de 119,9 Milliards ont déjà été validés pour plus de 570 000 entreprises. La foire aux questions dédiée a été mise à jour afin de répondre aux interrogations des entreprises bénéficiaires et d'assister les réseaux bancaires dans l'instruction des demandes.

Elle intègre notamment la possibilité de report du paiement du capital sur une deuxième année et les précisions sur les secteurs concernés par le PGE Saison. A retrouver [sur le site du Ministère de l'Economie](#).



### 18) Avances remboursables et prêts bonifiés : disponibles jusqu'au 30 juin 2021

Le dispositif d'avances remboursables et de prêts à taux bonifiés, mis en place au profit des PME et des entreprises de taille intermédiaire fragilisées par la crise sanitaire, est prorogé jusqu'au 30 juin 2021. Et le plafond du montant de l'aide est relevé pour les entreprises des secteurs en grande difficulté. Lire [la note complète](#) et voir le [Décret n° 2020-1653 du 23 décembre 2020, JO du 24](#)

### 19) Pour comprendre les enjeux liés à la mobilité, il est indispensable de disposer des bons chiffres.

« Faits et chiffres – Statistiques des mobilités en France et en Europe » s'appuie sur des données collectées exclusivement auprès d'organismes nationaux et internationaux de référence.

Afin de toujours mieux cerner les évolutions de la mobilité, l'édition 2020 s'est enrichie de cinq nouvelles pages consacrées à la production automobile, aux deux-roues motorisées, aux véhicules électriques et à leurs infrastructures de recharge.

Ainsi, « Faits et chiffres » est la base de données la plus complète sur l'économie des mobilités. Depuis plus de 60 ans, l'URF est particulièrement fière de contribuer au débat public en apportant des éléments objectifs sur le rôle, le poids économique et les enjeux futurs d'une mobilité innovante, performante et durable.

Grâce à ces données, l'URF souhaite rappeler le rôle majeur joué par la route : premier patrimoine public français et important contributeur à l'économie nationale. A sa lecture, il ressort que la filière de la mobilité routière représente en France près de 2,2 millions d'emplois, 13,8% du PIB et génère chaque année 43 milliards d'euros de recettes fiscales (hors TVA)

[Consulter "Faits & Chiffres 2020"](#) et [Infographie "Les chiffres clés"](#) ou téléchargement par chapitre : [Route & sécurité routière](#), [Véhicules](#), [Energie & environnement](#), [Intermodalité](#) et [Economie des transports](#)

### 20) Troisième sondage OTRE sur la situation du transport routier liée à la COVID 19

Dans la continuité de nos travaux sur le suivi de l'activité des entreprises du transport routier durant la crise sanitaire de la COVID 19, nous nous permettons de vous adresser un nouveau sondage.

Veuillez trouver [ci-joint, le lien afin de répondre au questionnaire](#).

Nous vous remercions de faire une large diffusion de ce sondage aux adhérents tout en insistant sur l'importance d'y répondre.

### 21) Le transport routier de marchandises hongrois - 2019

« Le pavillon hongrois présente des caractéristiques singulières dans sa région. Une fiscalité sur les sociétés au rabais, des cotisations sociales simplifiées et baissées au maximum, un système de bonus salarial non soumis aux cotisations, une exception avantageuse accordée aux transporteurs au niveau des indemnités de déplacement et un marché du travail influencé par la diaspora sont les éléments principaux qui différencient le pavillon.

En 2019, le kilométrage annuel du véhicule augmente de près de 10 000 km par rapport à 2013. Les conducteurs hongrois réalisent près de 128 000 km par an. L'impôt sur les bénéfices des sociétés, 9 %, est désormais le plus bas de toute l'Union européenne et le taux de TVA sur le transport international est réduit à 0 % tandis que le taux normal plafonne à 27 %, un record en Europe. En revanche, les transporteurs hongrois font face à une augmentation importante d'autres postes de coût, tels que les péages (+60 % depuis 2013), l'entretien-réparations (+23 %) et les pneumatiques (+87 %).

Au moment de faire les comptes, on remarque une quasi-stagnation du prix de revient, hors coûts de structure, d'un poids lourd hongrois 40 tonnes à l'international. Depuis la dernière étude du CNR, le prix de revient subit une augmentation de 5 % pour s'établir à 0,82 €/km en 2019 contre 0,80 €/km en 2013. » Le document a été publié [au lien ci-joint](#) sur le site web du CNR. Hâte de lire celui du biélorusse ou de l'ukrainien...



## **22) En bref, ou vu dans la presse**

### **Déductibilité des cotisations syndicales et patronales, notamment OTRE ?**

Déductibles du revenu imposable ? oui. Les cotisations des entreprises aux organisations ou syndicats professionnels sont déductibles de l'assiette de l'impôt sur les bénéfices, « dans la limite des tarifs appliqués à l'ensemble des adhérents » (réponse à la question 68 627, JO AN 9 septembre 1985). Donc ne vous posez pas de questions !

### **Vaccination contre le Covid-19 : Anne Hidalgo étrille les « carences » en logistique de l'exécutif**

"Avec de telles carences, le Débarquement de juin 1944 aurait échoué": dans les colonnes du [Journal du Dimanche](#), Anne Hidalgo étrille la logistique du gouvernement en matière de vaccination et l'appelle à faire confiance aux élus locaux. A [lire sur BFM](#)

Vaccination contre le Covid-19 : le gouvernement a fait appel à quatre cabinets de conseil

La direction générale de la santé a indiqué au « Monde » que, outre McKinsey, l'Etat a sollicité trois autres sociétés privées pour l'épauler dans sa stratégie vaccinale. A [lire dans le Monde](#)

### **Olivier Véran reconnaît « un manque de clarté dans l'explication de la campagne vaccinale »**

Le ministre de la Santé a assuré ce dimanche matin que la lenteur des débuts allait être rattrapée et qu'un million de Français seraient vaccinés d'ici à la fin janvier. A [lire dans le Parisien](#) et à [lire dans le Monde](#)

### **Taxe foncière : les entreprises industrielles libérées d'un poids**

Le Conseil d'Etat a rendu une décision très favorable aux entreprises industrielles. Elle va mettre fin à une vague de redressements fiscaux. A [lire dans les Echos](#) et [dans Capital](#). Et à quand pour la taxe sur les aires de parking et de stationnement pour les transporteurs quand leur parking constitue leur outil de travail ?

### **Palmarès des villes embouteillées : comment le Covid a fait sauter les bouchons**

Comme chaque année, TomTom publie son étude annuelle Traffic Index. La version 2020 montre une baisse importante de la circulation sur les routes de l'Hexagone, notamment raison des confinements entraînés par l'épidémie de coronavirus.

On retrouve sans surprise Paris, ville la plus embouteillée de France avec un taux de congestion qui enregistre tout de même une chute de 7% l'année dernière. La capitale française devance [Marseille](#) (-4%), Bordeaux (-5%) et Grenoble (-6%). Toulon (-3%), Nice (-6%), Lyon (-5%), Montpellier (-2%), Strasbourg (stable) et Nantes (-5%) complètent le Top 10.

La journée la plus embouteillée de l'année 2020 a été le 29 octobre avec un record de 2.100 km de bouchons selon TomTom. La raison : une ruée vers la campagne et des départs massifs en raison du [deuxième confinement](#) annoncé, la veille, par Emmanuel Macron. A [lire dans Capital](#) ou [dans le Parisien](#)

### **TPE et PME d'Île-de-France : tenir bon en 2021**

La Covid-19 a libéré des élans de créativité et d'ingéniosité. Elle a accéléré des changements dont certains, utiles, devront être amplifiés en 2021. Par Bernard Cohen-Hadad (\*), président de la CPME Paris Ile-de-France et président du think-tank Etienne Marcel. A [lire dans la Tribune](#)

### **L'économie de l'Île-de-France mise à mal par la crise sanitaire**

L'Île-de-France est une des régions françaises qui a le plus souffert économiquement de la crise sanitaire. Les derniers éléments de conjoncture montrent cela dit de fortes différences selon les secteurs et les départements. [FRANCE BLEU](#)

### **Prêts garantis aux entreprises : les banques prêtes à de nouveaux efforts**

Avec une crise sanitaire qui joue les prolongations, la possibilité de mettre en place une deuxième année blanche sans remboursement commence à se généraliser pour les entreprises qui souscrivent un prêt garanti par l'Etat (PGE). Après un été calme, la production de PGE pourrait repartir de l'avant. [LES ECHOS](#)





### **La vice-présidente de la CPME : "A la fin de ce tunnel, un certain nombre de PME ne vont pas rouvrir"**

Bénédicte Caron, la vice-président de la CPME en charge des affaires économiques, explique au JDD pourquoi la persistance de la crise sanitaire et le prolongement de cette période d'incertitude est mortifère pour une partie des TPE et PME. A [lire dans le JDD](#)

### **Dettes des entreprises : la CPME plaide pour un PGE 2.0**

L'organisation patronale suggère d'agrèger les dettes et créances des entreprises cumulées pendant le Covid sous un seul et même PGE. Le but : rééchelonner les échéances de remboursements dans le temps et garder une capacité de rebond après-crise. A [lire dans les Echos](#)

### **Aides aux entreprises: «il faut élargir la boîte à outils», estime Asselin**

Le président de la CPME affirme que sans aides supplémentaires, les dépôts de bilan vont se multiplier. Il soutient par ailleurs la vaccination en entreprise. A [lire dans le Figaro](#)

### **Village olympique, tours à Paris, métro... 10 projets qui vont marquer l'Île-de-France en 2021**

Des travaux du Grand Palais à l'entrée en service du T9, en passant par le lancement de la construction du village des Jeux olympiques, l'année 2021 s'annonce riche en Île-de-France. [LE PARISIEN](#)

### **«Pourquoi les entrepreneurs doivent se vacciner contre le Covid-19»**

#Jemeferaivacciner : des représentants d'entrepreneurs et de chefs d'entreprises appellent ces derniers à se faire vacciner contre le Covid-19 afin de montrer l'exemple et de redonner confiance aux Français. [LE JDD](#)

### **Véhicules polluants dans le Grand Paris : «La vidéo-verbalisation d'ici fin 2021»**

Jean-Baptiste Djebbari, le ministre délégué aux Transports, annonce la mise en place prochaine de la vidéo-verbalisation dans le périmètre de l'A86. «Notre objectif est d'améliorer la qualité de l'air», rappelle-t-il. [LE PARISIEN](#) et vive la ZFE avec la compétence donnée à la métropole?

### **Vers un relèvement du fonds de solidarité et un remboursement différé des PGE, dit Le Maire**

Le gouvernement français envisage un relèvement du plafond du fonds de solidarité mis en place pour soutenir les entreprises impactées par la crise sanitaire ainsi qu'un report du remboursement des prêts garantis par l'Etat (PGE) pour les secteurs les plus touchés, a indiqué lundi le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire. [LA TRIBUNE](#)

### **Les entreprises s'inquiètent de la dégradation de leur note par la Banque de France**

De nombreuses sociétés vont présenter un bilan 2020 moins bon que l'an dernier et craignent d'être pénalisées. [LE FIGARO](#)

### **L'Île-de-France paie la crise au prix fort**

Des 8 départements franciliens, Paris, privé de ses touristes et de ses voyageurs d'affaires, a le plus souffert des restrictions induites par le Covid-19. (...) L'industrie francilienne, tout comme sur le reste du territoire hexagonal, est moins touchée. Malgré une forte orientation vers les services, «l'Île-de-France est également l'une des plus grosses régions industrielles de France», relève Daniel Weizmann, président du Medef Île-de-France. C'est peut-être l'un des points sur lesquels il faudra retravailler à l'avenir, d'autant que nous avons de la réserve foncière pour accueillir des entreprises».

L'avenir du tourisme pose aussi question : en l'absence des étrangers, l'été 2020 a montré que les Français ne se pressaient pas pour visiter la tour Eiffel ou le château de Versailles, préférant les vacances en bord de mer ou à la campagne. De la « saturation » touristique d'avant crise, la région est passée à une sous-fréquentation, avec un taux d'occupation des hôtels qui a plafonné à 39 % en juillet. Autre inquiétude, l'émergence d'une certaine désaffection des habitants pour leur région. La concentration des activités économiques en France et l'attrait pour la capitale ont-ils montré leurs limites ? « Il y a une vraie question sur la relocalisation des emplois qu'entraînera le télétravail », reconnaît M. Weizmann. Les chiffres de l'immobilier publiés le 4 janvier par Century 21 résonnent comme un signal d'alarme, avec, à Paris, 35 % de ventes en moins en 2020 qu'en 2019. L'occasion, peut-être, de réfléchir à un modèle de développement différent pour la région capitale. [LE MONDE](#).



### **Assouplissement du télétravail : la possibilité d'aller au bureau un jour par semaine réjouit les Parisiens**

Depuis jeudi, les salariés en télétravail peuvent revenir une fois par semaine en entreprise s'ils «en éprouvent le besoin» et avec l'accord de leur employeur. (...) Travailler depuis chez soi cinq jours sur cinq «c'est beaucoup trop» estime Daniel Weizmann, le président du Medef Île-de-France. Selon lui, «près de 80% des salariés qui travaillent à distance n'acceptent pas cette rupture du lien social». Lui-même dirigeant d'entreprise, Daniel Weizmann ne voit pas le télétravail «cinq jours sur cinq s'imposer dans l'avenir car on sait qu'il y a des salariés en souffrance et notamment parmi ceux qui télétravaillent depuis neuf mois». [FRANCE BLEU](#)

### **Paris, Bordeaux, Lyon... Frappés par le Covid-19, les centres-villes des métropoles dépérissent**

Avec la crise sanitaire, les quartiers les plus vivants de l'Hexagone se sont vidés. Cette désaffection risque de durer. Les édiles s'inquiètent. [LE FIGARO](#)

### **L'étonnant optimisme des grandes entreprises françaises**

Environ 60 % des patrons de multinationales tricolores interrogés par Eurogroup Consulting voient leur entreprise sortir de la crise d'ici à la fin 2021. Mais ils tablent sur une reprise forte de leurs activités à l'étranger alors qu'à l'inverse, les effectifs en France constitueront «la principale variable d'ajustement». [LES ECHOS](#)

### **Brexit : les entreprises françaises soulagées, mais préoccupées**

La préoccupation numéro un des patrons français installés à Londres est la surcharge administrative à supporter à cause des nouvelles formalités douanières. Mais ils s'inquiètent aussi de perdre en flexibilité pour recruter. [LES ECHOS](#)

### **Plan de relance : le Medef veut un 2e volet de soutien et «faire sortir» l'épargne des Français**

Il faudrait «compléter» le plan de relance de 100 milliards d'euros adopté fin 2020 par «un volet sur toute l'économie présenteielle, c'est-à-dire l'économie qui souffre» aujourd'hui, a jugé le patron des patrons, Geoffroy Roux de Bézieux sur France Info, qui ajoute «réfléchir à un moyen de faire sortir l'épargne», emmagasinée par de nombreux Français en 2020 (130 milliards d'euros en 2020, sans doute 200 milliards en 2021). [LA TRIBUNE](#)

### **Les effets dévastateurs de la pandémie sur les entreprises et les salariés**

Le conseil national de la productivité (CNP) dans son dernier rapport redoute une hausse des faillites chez les entreprises les plus productives au cours de l'année 2021 avec «un effet de rattrapage». [LA TRIBUNE](#)

### **Transitions : le coup de pouce à l'hydrogène en 2020**

Un combustible "miracle" contre le réchauffement de la planète? L'hydrogène pourrait contribuer à décarboner des secteurs dans une impasse climatique, à condition d'être produit proprement, pour des usages choisis. Cinq ans après l'accord de Paris, de nombreux gouvernements, poussés par l'urgence de la crise mais aussi en quête de perspectives industrielles, misent sur l'hydrogène, avec des ambitions variées. A [lire dans la Tribune](#)

### **Les entreprises vont devoir commencer à rembourser leur prêt garanti par l'État**

Après leur avoir octroyé un différé de douze mois, les banques reviennent à la charge pour réclamer leur dû. Alors que la crise perdure, elles promettent de faire preuve de souplesse.

Le stress des entrepreneurs n'est pas près de retomber. Alors qu'ils continuent de faire face aux difficultés économiques et aux [normes sanitaires qui fragilisent leurs activités](#), les banques commencent à frapper à leur porte pour discuter des modalités de remboursement des prêts garantis par l'État (PGE). Octroyés massivement dès le printemps dernier pour aider les entreprises à faire face au paiement de leurs factures, ces PGE ont permis à nombre d'entre elles de garder la tête hors de l'eau grâce à un différé de douze mois. Mais l'heure est bientôt venue de passer à la caisse. A [lire dans le Figaro](#).



### **Fret SNCF va alléger ses effectifs et vendre des actifs**

Afin de s'adapter à une baisse prolongée de son activité en 2021, la société de fret du groupe SNCF doit tailler dans sa masse salariale, sans plan social, et dans ses actifs roulants ou immobiliers.

L'année 2020 avait déjà commencé sur des bases très précaires pour Fret SNCF, notamment suite à [la longue grève hivernale des cheminots contre la réforme des retraites](#). Cela a nettement empiré avec le choc du Covid-19, qui a fortement ralenti son activité de la mi-mars à décembre. Après une chute du trafic de marchandises de 40 % pendant le premier confinement, « on n'est jamais revenu à un trafic normal » après le déconfinement en mai dernier, avec une baisse de trafic stabilisée à environ 20 % par rapport au niveau de 2019, à [lire dans les Echos](#). Et aussi [sur TRM24](#). Mais on veut lui faire remplacer la route ?

### **Aide aux entreprises : la France meurt de sa bureaucratie**

La région Île-de-France a mis en place, dès juin dernier, un fonds d'aide aux entreprises qui y sont implantées. Ce fonds, qui a permis de sauver près de 200.000 emplois déjà, est menacé de disparaître du fait d'un blocage administratif que dénoncent la présidente Valérie Pécresse et sa vice-présidente Alexandra Dublanche. [LES ECHOS](#)

### **«Le plus difficile est devant nous», prévient Bruno Le Maire**

«Le problème de la France n'est pas un problème de demande mais de qualité de l'offre, d'investissements et d'innovation», a estimé le ministre de l'Economie devant les adhérents de l'Institut Montaigne ce jeudi. Il espère un rebond de l'activité dans la seconde moitié de l'année. [LES ECHOS](#)

### **"Le plus difficile est devant nous", avertit Le Maire, bond des faillites en vue**

Face au choc persistant de la crise du Covid-19 sur l'économie française, Bruno Le Maire assure le soutien "total" de l'Etat aux secteurs les plus touchés. Mais il y aura plus de faillites en 2021 qu'en 2020 ! A [lire dans Capital](#)

### **2021, l'année de tous les dangers pour les défaillances d'entreprises**

Gare au trompe-l'œil, les bons chiffres actuels - liés aux mesures de soutien à l'économie - pourraient masquer une hausse des faillites de 30 % cette année. [LE PARISIEN](#)

### **Représentativité syndicale : la campagne électorale démarre dans les TPE**

L'élection de représentativité syndicale dans les très petites entreprises, qui a lieu tous les quatre ans, devait se dérouler fin 2020. Du fait de l'épidémie, elle a été repoussée du 22 mars au 4 avril. Les personnels des entreprises de moins de 11 salariés et les employés à domicile ont jusqu'au 27 janvier pour s'assurer qu'ils sont bien inscrits sur la liste électorale. [LES ECHOS](#)

### **Vaccins: pourquoi Macron dit non aux coupe-file par métier**

Pas question de relancer une course catégorielle après celle des commerçants et restaurateurs contre les fermetures sanitaires. A l'exception des soignants, il n'y aura finalement pas de professions prioritaires pour le vaccin. Et c'est dommage malgré notre demande appuyée par FEDEMAC, la Fédération des déménageurs européens, pour les déménageurs qui font de l'international notamment, car en équipe dans le camion, puis dans le domicile du client, même en respectant les principes barrières, ils peuvent devenir malgré eux des facteurs de favorisation de transmission du virus. Déménageur, ce n'est pas la même chose que de livrer des palettes tout seul sur un quai sans voir personne! A [lire dans les Echos](#)

### **A quand des alternatives cohérentes et coordonnées à la voiture solo dans les villes de taille moyenne ?**

La France du XXème siècle a été construite autour de la voiture. Donc sortir du « système voiture » ne demande pas seulement de changer les habitudes de toute une population, mais aussi de repenser l'organisation des mobilités, les infrastructures ...

### **Un « système voiture » profondément ancré**

The Shift Project – think tank qui oeuvre en faveur d'une économie libérée de la contrainte carbone – a publié un guide pour une mobilité quotidienne bas carbone et s'est concentré sur les zones historiquement conçues autour



de la voiture particulière : les villes moyennes et les premières couronnes des grandes agglomérations. En prenant les retours d'expériences d'Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) françaises, ce guide vise à proposer à toutes les AOM des mesures centrées sur les modes de déplacement pouvant être mises en place à 5 ou 10 ans et d'autres à plus long terme.

Il ne s'agit pas de remplacer des voitures mais bien un système complet composé de véhicules, d'infrastructures, de services, de fiscalité et d'un imaginaire puissant. A [lire dans transitions.bzh](https://www.transitions.bzh)

### **Grand Paris : la métropole va-t-elle être agrandie, supprimée ou ni l'un ni l'autre ?**

La super-intercommunalité francilienne aux 131 communes vient de fêter son 5ème anniversaire. Si son président Patrick Ollier rêve de mieux travailler avec le Havre sur l'axe Seine, les députés LREM d'Île-de-France veulent la supprimer et la remplacer par un "pôle métropolitain".

La métropole du Grand Paris (MGP) a beau avoir célébré son 5<sup>ème</sup> anniversaire ce 1er janvier 2021, elle n'est pas à la fête. Dans une vidéo de vœux diffusée sur Twitter, son président (LR) Patrick Ollier « reconnaît qu'on n'en parle pas suffisamment dans l'opinion », malgré la désignation d'un troisième vice-président (UDI), notamment chargé de l'information citoyenne, Philippe Laurent, maire de Sceaux, en juillet dernier. A [lire dans la Tribune](#)

### **Dossier - Santé au volant : un risque à prendre en compte**

L'épidémie de covid-19 a placé la sauvegarde des conducteurs au centre des préoccupations du gestionnaire de flotte. Qui peut aussi proposer une politique visant à améliorer la santé de ces mêmes conducteurs. L'objectif est entre autres d'éviter les troubles musculo-squelettiques (TMS), tout en mettant le frein sur le stress et en stoppant les addictions. A [lire sur flotauto.com](https://www.flotauto.com)

### **Démographie en Île-de-France : tous les départements gagnent des habitants... sauf Paris**

La Seine-Saint-Denis, moteur de la croissance démographique de l'Île-de-France, compte désormais davantage d'habitants que les Hauts-de-Seine, tandis que la capitale poursuit son déclin démographique. [LE PARISIEN](#)

### **Quels sont les grands chantiers et rendez-vous de 2021 à Paris et en Île-de-France ?**

«20 Minutes» dresse le portrait de l'année 2021 à Paris et en Île-de-France. [20 MINUTES](#)

### **Prêts participatifs : les banques prêtes à lancer le dispositif**

Le dispositif de quasi-fonds propres destiné à renforcer le bilan des entreprises fragilisées par la crise tarde à voir le jour. Pour accélérer, les banques sont prêtes à démarrer sans attendre toutes les parties prenantes, pour mettre sur pied ce plan à 20 milliards d'euros. A [lire dans les Echos](#)

### **Hydrogène : Renault mise sur le spécialiste américain Plug Power**

Le constructeur tourne le dos à ses partenaires français actuels Michelin et Faurecia et va créer une coentreprise à 50-50 avec la société cotée au Nasdaq, qui a déjà équipé 40.000 chariots élévateurs de piles à combustible. Le duo vise 30 % du marché européen des véhicules utilitaires légers à hydrogène en 2030. A [lire dans les Echos](#)

### **Covid 19 : Les « vrais » défis logistiques des campagnes de vaccination**

L'Union européenne a précommandé un peu plus de 1,3 milliard de doses de vaccins anti-Covid auprès de six laboratoires dont 196 millions de doses sont destinées à la France.

Avec des durées de vie plus ou moins longues, tous ces vaccins pourront être stockés et surtout distribués à des températures contrôlées entre 2/8°C. Avec des maillons d'approvisionnement amont à - 80°C, le vaccin Pfizer/Biontech, de loin le plus sensible, a une durée de vie de cinq jours à 2/8°C, par exemple. En logistique comme en transport, le stockage et la distribution tracés et sous contrainte de délai à cinq jours maxi à ces températures, ne posent aucun problème, même à l'échelle des 196 millions de doses précommandées par la France. Dès le 25 novembre, La Chaîne logistique du froid et le Cemafruid l'avaient confirmé précisant que les capacités logistiques et de transport actuelles pouvaient aussi répondre à des besoins sous froid négatif jusqu'à - 80°C. A [lire dans Froidnews](#)



### **Coronavirus : pourquoi les banquiers sont essentiels à la survie des entreprises ?**

Bercy et les organisations patronales envisagent un délai supplémentaire d'un an pour les remboursements. Les banques sont particulièrement sollicitées pour venir en aide aux entreprises impactées par la crise du Covid. A lire et écouter sur RTL

### **Brexit : le trafic des camions peu freiné par les nouvelles formalités**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, l'apparition de la douane de part et d'autre de la Manche s'est faite sans blocage majeur. Mais cela est très lié à la faiblesse inhabituelle du trafic de poids lourds en début d'année. A [lire dans les Echos](#)

### **Emmanuel Macron reporte le sommet Choose France « avant l'été »**

85 grands patrons internationaux étaient attendus le 25 janvier à Versailles pour rencontrer Emmanuel Macron. Ils devront attendre que la situation sanitaire s'améliore (à [lire dans l'Opinion](#)) mais pour le moment, nous ne reportons pas notre journée professionnelle où il faut « choose ne transport français » ! toujours prévu le 25 mars, on vy attendra de pied ferme.

### **Télétravail : le parc de bureaux francilien pourrait fondre de 2 % à 12 % en dix ans**

L'Institut de l'épargne immobilière et foncière (IEIF) a chiffré l'impact du développement du télétravail sur le marché de l'immobilier de bureaux. Il table sur une baisse de la demande placée (locations ou ventes à l'occupant) de 4 % à 24 % par an sur dix ans. A [lire dans les Echos](#)

### **Seine-Saint-Denis : Medef et tribunal de commerce s'inquiètent des risques de suicide chez les patrons**

Le tribunal de commerce de Bobigny va proposer dès ce mercredi, avec l'appui du Medef, une aide psychologique aux patrons en « souffrance aiguë ». Une initiative qui s'inscrit dans un contexte de crise économique et sanitaire, et des perspectives plutôt sombres. [LE PARISIEN](#)

### **Défaillances d'entreprises : un recul de 40% en trompe l'œil en 2020**

Les défaillances d'entreprises en France ont reculé de 39,5% sur un an à la fin décembre d'après les données provisoires de la Banque de France. Une baisse qui « n'implique pas une réduction du nombre d'entreprises en difficulté » précise l'institution. [LA TRIBUNE](#)

### **23) Agenda : Rendez-vous OTRE Ile-de-France (et peut être les vôtres ?) à venir**

**mercredi 20 janvier** Consultation Schéma régional du fret et de la logistique en Ile-de-France

**jeudi 21 janvier** opportunités de financement par l'ADEME // Matinale Anthenor Public Affairs de 8h30 à 10h en visioconférence,

**mardi 26 janvier 2021 : Stratégie européenne pour une mobilité durable et intelligente**

P. Duron et L. Nègre, coprésidents de TDIE, nous invitent au débat TDIE consacré à la « Stratégie européenne pour une mobilité durable et intelligente » que la Commission européenne a publiée le 9 décembre dernier.

**jeudi 28 janvier à 16h** chez notre partenaire ORCOM PARIS Décryptage de la loi de finances 2021 [inscription ici](#)

**Mardi 9 février 2021 Comité des partenaires du Pacte pour une logistique métropolitaine à la Métropole**

**Journée professionnelle Otre Ile-de-France : jeudi 25 mars 2021 à la Mairie de Paris réservez la date !**

**Du 18 au 20 mai 2021**, 38<sup>e</sup> édition de la Semaine de l'Innovation du Transport et de la Logistique SITL pte de Versailles

**9 et 10 juin 2021 : le Salon des Entrepreneurs devient Go Entrepreneurs** [En savoir plus](#) et [inscription ici](#)

